

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour toute la France..... UN AN 15 fr.
Etranger..... 20 fr.

Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste. Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES

Annonces Industrielles en 4^e page, sans contrat..... 0 fr. 75 la ligne
Réclames en troisième page..... 1 franc
Chronique troisième page..... 1 fr. 50
Chronique deuxième page..... 2 francs

Ces prix sont payables d'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats à l'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TELEPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Téléphone 32-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

RÉQUISITIONS GÉNÉRALES DE BLÉS

La réquisition générale des blés à 32 francs ou qu'ils se trouvent a provoqué de nombreuses critiques et doléances de la part du commerce et de la meunerie. Il ne nous a pas été permis d'en insérer plusieurs fort intéressantes.

Notre confrère « Le Temps », plus heureux que nous, publie diverses lettres de ses correspondants formulant des opinions qui nous paraissent très légitimes.

Dans l'une, il est dit notamment : « La réquisition civile des blés constitue plus qu'une injustice : c'est une erreur grave. Permettez-moi de vous faire remarquer les résultats de la dernière réquisition, des derniers jours de mars.

« A cette date, nous nous alimentions sans aucune difficulté au prix moyen 31 fr. 50 le quintal. Survient la réquisition qui, pratiquée brutalement, sous le prétexte de faire sortir les stocks apparents, n'a saisi que les stocks apparents. Le commerce s'est trouvé démuné, et les prix se sont élevés à 37 francs et 38 francs. Encore est-il devenu difficile de s'approvisionner à ces prix.

« L'administration annonce qu'elle prendra les blés « où qu'ils se trouvent ». Mais pénétrera-t-elle chez le paysan ? La masse des cultivateurs se verra-t-elle soumise à l'exercice ? L'administration n'atteindra vraisemblablement que les approvisionnements les moins malaisés à découvrir et à saisir ; or ceux-ci, étant donné l'approche de la nouvelle récolte et les perspectives de baisse qu'elle comporte, fussent-ils venus d'eux-mêmes s'offrir. La mesure risque simplement d'aller à l'encontre de l'intérêt général, en provoquant peut-être des dissimulations susceptibles de restreindre les apports utiles.

Un Vœu de la Chambre Syndicale de l'Ouest des Grains, Farines et Produits du Sol.
La Chambre syndicale de l'Ouest, des grains, farines, farines et produits du sol, a adressé à la date du 14 mai, la lettre suivante à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie :

Monsieur le Ministre,
La Chambre syndicale de l'Ouest se ralliant à la décision ci-jointe annexée, prise le 13 courant, par l'Association Nationale de la Meunerie française, émet le vœu :

« Que les commissions de ravitaillement ou de réquisitions soient autorisées à payer à la meunerie et au commerce, le prix de revient des blés achetés le 7 courant et antérieurement, sur pièces justificatives ; ceci dans le but d'éviter des procès et des lenteurs dans le paiement des grains réquisitionnés. »

« La Chambre syndicale de l'Ouest, père, Monsieur le Ministre, en votre intervention pour l'adoption de ce vœu. Agréé, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Signé : R. A. BEILLARD, président.

Les Réquisitions de blé sur les Marchés
M. Louis Viellard, député, a demandé à M. le ministre de la Guerre : 1° si une commission de ravitaillement a le droit de se présenter à la halle aux grains d'une commune un jour de marché et de réquisitionner tout le blé qui s'y trouve ; 2° si, notamment, elle a ce droit quand, tous les boulangers de la commune étant mobilisés, le maire procède lui-même par voie de réquisition pour alimenter la population.

M. Millerand fait à cette question une réponse affirmative, et ajoute : « Le blé qui se trouve, au jour du marché, dans la halle aux grains d'une commune, est susceptible d'être requis comme toute autre denrée. »

Les Transports Commerciaux PENDANT LA GUERRE

Textes complets des arrêtés et règlements en vigueur, pendant la guerre, sur tous les réseaux de chemins de fer. Chez tous les libraires et chez L. Godard et C^o, 9, rue Villeroi, Lyon. Prix : 30 centimes ; par poste : quarante centimes.

Brochure indispensable pour tous les Commerçants.

ASSOCIATION AMICALE DES NÉGOCIANTS ET COURTIERS
En Grains, Farines et Fourrages DE ROANNE ET DE LA RÉGION

Subdivision du Syndicat des grains de Lyon et de la région

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU 14 MAI 1915

L'Association amicale des Négociants en grains, farines, farines et Minotiers de la région roannaise a tenu sa assemblée générale le vendredi 14 mai, à son siège social, Café de l'Union, à Roanne.

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Crétin. Etaient présents : MM. Brossut, Disard, Roffat, Rizard, Sabatin, Roilet, Berthier, Brivot, Bénétière, Vuillot, Fénétrier, Barnay.

Après connaissance de certains documents utiles fournis par M. Rizard de Gibes, suivant lesquels l'Etat a invité les minotiers à se pourvoir des stocks de blés nécessaires pour assurer la pleine marche de leur moulin. La séance est levée à quatre heures et demie et chacun se retire avec l'espoir que nos justes revendications seront prises en considération.

GRAINS ET FARINES

Les céréales en terre sont toujours en excellente condition en France et l'on annonce que les perspectives de la prochaine récolte du blé aux Etats-Unis sont également magnifiques.

Toute quêtude existe donc au sujet d'un gros rendement des prochaines récoltes.

Les transactions commerciales sont totalement arrêtées sur les blés et bien ralenties pour les autres grains.

Il existe une grande confusion au sujet des mesures à prendre par les diverses autorités pour assurer la réquisition des blés. Bien des décisions contradictoires sont ordonnées par celles-ci. Dans de nombreux départements, la sortie des blés et même des farines est interdite.

Nos marchés sont donc sans intérêt pour le moment.

Marché de Lyon
Vendredi 21 mai.

La température s'est améliorée dans notre région depuis quelques jours, mais elle reste encore incertaine.

L'assistance à notre réunion de cette après-midi a son importance habituelle, mais on cause de la réquisition sans traiter d'affaires.

BLÉS. — Le recensement fait dans le département du Rhône aurait montré l'existence de 80.000 quintaux de blés. C'est un peu plus d'un mois d'approvisionnement.

Les blés américains de la future récolte sont en baisse, on offre le juillet-août, à 33,50 ; l'août-septembre, à 33,25 caf nos ports de l'Atlantique.

Il est toujours impossible d'établir une cotation pour les blés français.

FARINES. — La meunerie de Lyon continue à livrer régulièrement à la boulangerie lyonnaise des farines rondes de supérieures à 58,50 les 125 kilos, ce qui représente le côté intéressant pour la question du pain de ménage. Pour les farines premières, il est encore difficile de donner un prix sérieux, la cote n'étant pas établie d'une façon officielle.

ISSUES. — Le mouvement de baisse que nous constatons il y a quelques jours ne s'est pas accentué, la demande est plus réduite.

Sons gros..... 15 50
Recoupes..... 14 25
Fleurages blancs..... 19 50
Fleurages bis..... 17 50
Petits blés..... 17 .. 18 ..
Criblures blanches..... 13 ..
Criblures noires..... 13 ..

Les 100 kilos Lyon.

SEIGLES. — Les seigles sont en tendance de plus en plus calme et c'est une baisse de 25 à 50 centimes qu'il nous faut enregistrer sur ces grains. Les affaires sont d'ailleurs bien réduites.

On cote :
Seigles du Rhône et de la Loire..... 26 ..
Seigles de l'Isère..... 25 50
Seigles de Champagne..... 25 50 25 75
Seigles du Centre..... 25 75 26 ..

Les 100 kilos départ.

MAIS. — Peu de modifications depuis notre dernière cotation. A Marseille, on cote : Plata jaunes nouveaux, embarquement juin-juillet, 24,50 ; Annam flottants, 26,50 ; embarquement mai-juin, 26 fr. ; blancs d'Egypte flottants, 25,25 ; disponibles, 25,50 les 100 kilos logés wagon.

A Bordeaux, on cote : mais jaunes Plata, 23,75 les 100 kilos logés toiles minot gare Bordeaux.

AVOINES. — Sur de nombreux marchés, les avoines sont en baisse car il se fait peu d'achats en ce moment tant de l'administration de la guerre que des particuliers.

Les avoines exotiques suivent ce mouvement. On obtiendrait sans doute maintenant des avoines Tunisie 47 kilos, vers 28,75 et 29 fr. les 100 kilos, voie ferrée Marseille pour arrivée très rapprochée.

En avoines indigènes on doit tout de même payer encore souvent 30 francs départ, quelquefois de 29,50 à 29,75.

On cote :
Avoines noires de la région lyonnaise..... 30 50
— grises de printemps de la région lyonnaise..... 30 ..
— grises d'hiver de la région lyonnaise..... 30 .. 30 50

Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.

Marché de Paris
MERCHE LIBRE
Mercredi 19 mai.

Marché peu intéressant, on constate de la baisse sur les sons et les sarrasins ; la tendance est calme sur les farines, les seigles, les escourgeons, et faible sur les avoines.

Blés indigènes. — Ainsi que nous l'avons expliqué mercredi dernier, la décision du Gouvernement a arrêté net, sur notre place, les transactions sur les blés. Elles n'ont pas repris aujourd'hui.

Blés étrangers. — Pas de changement sur notre place ; on cote : blé américain, de 39 à 39,25 caf ; Plata, de 38,25 à 38,50 caf.

Farines indigènes. — Décidément, par suite de la réquisition du blé, sur la base de 32 fr. et aussi bien des décisions contradictoires prises par les préfets, la meunerie se trouve désorientée. Il y a cependant quelques vendeurs à 45 fr. les 100 kilos nus et à 40 francs les 100 kilos logés, pour farines fabriquées dans le rayon de Paris. Tendance faible.

Sons. — Vente calme. On offre de 12 à 13 fr. les provenances des rayons de Paris et de l'Est ; les sons de fabrication parisienne sont offerts de 12,50 à 13,50, mais on ne se décide pas à acheter.

Seigles. — Les cours fléchissent. On tient les provenances de la Somme à 25 fr., départ ; de Champagne, de 23,50 à 25,75 ; du Centre, Beauce, Loiret, de 25,75 à 26 fr.

Avoines indigènes. — Offres un plus suivies pour les provenances de la Beauce et de Brie. On obtient des grises de 29,25 à 29,50 Paris, des noires à 30 francs Paris, et des jaunes et blanches de 29 à 29,50 Paris.

Orges. — Affaires très limitées. On cote les orges de Beauce et du Gâtinais, de 23,25 à 23,50 départ ; de Bretagne, 22,50 ; de Champagne, de 23 à 23,25 ; d'Ille-et-Vilaine, de 23,25 à 23,50. Mêmes prix de 23,25 à 23,50 pour les qualités de la Manche et de Seine-et-Marne, départ. En provenances de la Sarthe, de 23 à 23,25 départ. Peu d'affaires.

Maïs. — On tient les maïs de la Plata, logé Le Havre, à 24,75. Tendance plus ferme.

Sarrasins. — La baisse qui s'était déjà dessinée il y a huit jours sur ces grains s'est encore accentuée aujourd'hui. On cote les provenances d'Ille-et-Vilaine 20,60 départ ; de Bretagne, 20,50 ; de la Manche et de la Normandie en général, de 20,50 à 20,85. Les acheteurs sont peu nombreux.

Marché de Marseille
Jeudi 20 mai.

Blés. — Affaires peu actives, nous cotons : Redwinter n° II, 38 1/2 ; Hardwinter n° II, 38 1/2 ; Northern Spring n° I, 38 3/4, wagon Marseille, comptant, escompte 1 % ; Bluestem, 38,50 wagon Marseille ; sacs à facturer, 1,20 sans escompte.

Vendredi 21 mai.
Marché inactif.
Hardwinter, 38 fr. ; Northern Spring, 37,50 ; Bluestem, 38 fr.

(Par Dépêche)

Ferd. et Max PALM, Courtiers-Repres
— MARSEILLE —

Grains étrangers. — Marché calme, prix inchangés.
Maïs. — Nous pratiquons disponible : Plata jaunes, 26,50 ; rouges, 27 fr. ; Annam petits, 26,50 ; Annam blancs, 24,50 ;

Après connaissance de certains documents utiles fournis par M. Rizard de Gibes, suivant lesquels l'Etat a invité les minotiers à se pourvoir des stocks de blés nécessaires pour assurer la pleine marche de leur moulin. La séance est levée à quatre heures et demie et chacun se retire avec l'espoir que nos justes revendications seront prises en considération.

Marché de Toulouse
Mercredi 19 mai.

Bladettes, blés supérieurs, de 28 à 28,50 ; bonne qualité, de 27,50 à 27,75 les 80 kilos ; seigle de pays, de 20 à 20,50 les 75 kilos ; orge, de 14,50 à 15 fr. les 60 kilos ; avoine, de 14,50 à 15 fr. les 50 kilos ; maïs blanc, de 17,50 à 18 francs les 75 kilos ; haricots, de 45 à 48 francs l'hectolitre ; fèves, de 20 à 21 fr. les 65 kilos ; vesces noires, de 15 à 20 francs les 80 kilos.

Farines minot extra ou premières, 58 francs les 122 kilos ; RG, 22 fr. ; repasses, de 16 à 17 fr. ; sons, de 15 à 15,50 les 100 kilos.

ADJUDICATIONS
MINISTÈRE DE LA GUERRE
Avis

Casablanca (Maroc). 31 mai, 500 quintaux sucre cristallisé ; 400 qx café vert ; 2.000 qx riz ; 200 qx pois cassés ; vin rouge, 1.000 hectolitres.

Délais de livraison, moitié dans les 40 jours à partir de l'approbation du marché, moitié dans les 20 jours suivants.

Les échantillons du vin à livrer devront parvenir à l'officier d'administration gestionnaire du Magasin central des Substances militaires à Casablanca, pour le 23 mai 1915.

En cas d'insuccès de l'adjudication, et le cas échéant du concours consécutif, la réadjudication aura lieu sans nouvel avis le 14 juin 1915.

Casablanca (Maroc). — 14 juin, à 15 heures : sucre cristallisé, 500 quintaux ; café vert, 400 qx ; riz, 2.000 qx ; pois cassés, 200 qx ; saindoux, 200 qx ; cocose et végétaline, 100 qx ; vin rouge, 1.000 hectolitres ; eau-de-vie, 150 hectolitres.

Les échantillons du vin et de l'eau-de-vie devront parvenir à l'officier d'administration gestionnaire du magasin central des substances militaires à Casablanca pour le 4 juin 1915.

COMMISSION DES ORDINAIRES
Avis

Chalon-sur-Saône. — 10 juin, dépôt du 56^e régiment d'infanterie, fourniture à partir du 1^{er} juillet au 31 décembre 1915, d'épicerie, pommes de terre, légumes verts, vins, pain de soupe ; délai 2 juin.

Montélimar. — 15 juin, à 14 heures, dépôt et détachements des 52^e, 252^e, 111^e régiments d'infanterie, fourniture pour juillet, août et septembre, de fromages, épicerie ; délai 10 juin.

Roanne (Loire). — 15 juin, caserne Combes, à 9 heures du matin, le 98^e régiment d'infanterie achètera, vin, pommes de terre et légumes verts pour le deuxième semestre 1915, délai 4 juin.

Montélimar. — 16 juin, à 9 heures, pour les mêmes régiments que ci-dessus, à partir du 1^{er} juillet au 31 décembre, fourniture de pommes de terre, légumes verts et vin rouge (800 hectolitres) ; délai 10 juin.

Marseille. — 16 juin, à 9 heures, caserne Saint-Charles, dépôt commun aux 141^e et 341^e, et les unités pouvant y être éventuellement rattachées ; 2^e détachements d'Aubagne et de Gemenos ; 3^e détachements d'Eyguières et de Sénaus, pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 1915, fourniture de pommes de terre et légumes verts, épicerie et légumes secs, vin rouge, enlèvement des eaux grasses, os et déchets divers, débris de pain ; délai 9 juin.

Vente de Chevaux réformés
Lyon. — Samedi 22 mai, au marché aux chevaux, on vendra 7 chevaux réformés du 14^e escadron du train des équipages.

GROUPE DE DÉFENSE
des Intérêts des Courtiers en Grains de Lyon

Un Groupe de défense des intérêts des Courtiers en grains de Lyon étant en formation, Messieurs les Courtiers Lyonnais s'occupent plus spécialement de la vente des blés, sont priés d'assister à la première réunion préparatoire qui se tiendra mardi prochain, 25 courant, à 16 heures, au Café de la Bourse, à Lyon. Seront seulement admis à cette réunion, les Courtiers en grains patentés comme tels.

A Nos Lecteurs
A l'occasion des Journées de Pentecôte, le travail sera suspendu dans nos ateliers d'imprimerie.

D'autre part, l'inactivité des transactions commerciales pendant ces journées nous privera de la majeure partie de nos renseignements habituels.

En conséquence, le « Courrier du Commerce » ne paraîtra pas mercredi 26 mai prochain.

PAILLES-FOURAGES
Lyon, 20 mai. — Toujours grosse demande en pailles triées, mais l'offre est maigre. La main-d'œuvre fait défaut pour trier, et malgré les hauts prix que paieraient les acheteurs on ne peut que très difficilement en obtenir.

Les pailles de seigle et froment se traitent toujours vers la base de 48 fr. départ, mais peu d'affaires, la demande est calme.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :
Paille froment alimentaire, Velay, Forez, en gerbes..... 48 50
Paille froment alimentaire Auvergne, en gerbes..... 48 50
Paille froment litère Forez-Velay, en gerbes..... 46 48
Paille froment litère Auvergne, en gerbes..... 46 48
Paille seigle dénu ou machinée, Forez-Velay, en gerbes..... 46 48
Paille seigle dénu triée, Forez-Velay, en gerbes..... 68 70
Paille blé batteuse alimentaire, balles pressées, Vaulcuse, Basses et Hautes-Alpes..... 50 52
Paille blé au rouleau, balles pressées, Vaulcuses, Basses et Hautes-Alpes..... 52 54

Foins. — Rien à signaler sur l'article qui est toujours bien offert surtout en balles, mais peu de transactions.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :
Foin vrac Forez-Velay-Auvergne..... 80 82
Foin balle, Forez-Velay-Auvergne..... 88 90
Foin balle, Jura, Savoies..... 86 90
Luzernes 1^{re}, 2^e, 3^e coupes, faibles densité, Basses et Hautes-Alpes..... 85 88

PAQUELET (maison Mousnier), courtier Lyon, 5, rue de la Barre, 5. Lyon.

Marseille, 20 mai. — La baisse s'accroît sur cet article et les offres sont chaque jour plus réduites. Seuls les foins à des prix très bas et de bonne qualité intéressent actuellement.

Foins des Hautes-Alpes, 8,25 ; de la Crau, 9,50, première et deuxième coupe ; troisième coupe, 8,50 ; des Basses-Alpes 8,50 ; luzerne de Crau, 7,50 départ.

Pailles des Bouches-du-Rhône alimentaire, de 5 à 5,50 ; litère, 4 fr. aux 100 kilos en balles ordinaires sur gare de départ.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE.
— Pommes de terre, Fourrages et Pailles.

GRAINES FOURRAGERES
Paris, 21 mai. — La saison paraît terminée, seuls les maïs sont demandés. On cote : trèfle violet, de 95 à 140 francs ; luzerne Provence décousuée, de 130 à 150 fr. ; luzerne pays, de 130 à 135 fr. ; minette, de 55 à 75 fr. ; ray-grass anglais et Italie, de 50 à 70 fr. ; trèfle blanc, de 300 à 350 fr. ; trèfle hybride, de 125 à 150 fr. ; vesces, de 25 à 35 fr. ; sainfoins, de 36 à 39 fr. ; pois gris, de 36 à 40 fr. ; maïs, suivant qualités et grosseur, de 30 à 35 fr. Les 100 kilos bruts logés départ Paris.

POMMES DE TERRE
Lyon, 20 mai. — Les cours ont encore fléchi, et on cote maintenant des prix réellement intéressants pour les acheteurs. Par suite, la fourniture de l'Est traite de grosses quantités en ce moment, surtout en Beauvais qui est pour ainsi dire meilleur marché que la mangelange.

La Saône-et-Loire et la Nièvre trouvent facilement preneurs des quelques lots offerts vers 68 fr. départ, en toutes sortes pour l'exportation.

L'offre est abondante en saucisses d'Espagne, et les cours ont fléchi de 5 à 8 fr. par 100 kilos, car la demande est calme, tant que la vieille pomme de terre donnera en grandes quantités, il y aura peu d'affaires sur la nouvelle, celle-ci se trouvant bien meilleur marché.

On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition :
Jaunes princesses, Auvergne..... 80 82
Jaunes rondes, Poitou, Anj..... 80 85
Institut de Beauvais, Creuse, Allier, 60 62
Institut de Beauvais, Vienne, Sarthe, 60 62
Mayenne..... 55 58
Mélangees et toutes sortes pour four-niture, Saône-et-Loire, Nièvre, Cher 65 67
Saucisses d'Espagne, logées, Cotte..... 200 210

PAQUELET (maison Mousnier), courtier Spécialisé en pommes de terre, saucisses et consommation.
Lyon, 5, rue de la Barre, 5. Lyon.

Paris, 19 mai. — La tendance des cours est toujours très faible.

On cote aux 1.000 kilos, marchandise rendue en gare de Paris : Hollande de Beauce et du Gâtinais ordinaire, de 130 à 140 fr. ; Hollande des environs de Paris, de 135 à 145 fr. ; rouge saucisse du

Poitou, de 112 à 116 fr.; rouge saucisse du Gâtinais, de 110 à 115 fr.; rouge saucisse du Limousin, de 100 à 105 fr.; rouge saucisse de Bretagne, de 95 à 103 fr.; Strazeele du Nord, de 90 à 95 fr.; Richier Impérator, de 95 à 105 fr.; Institut de Beauvais, de 92 à 95 fr.; Wohlmann des environs de Paris, de 92 à 95 francs.

Marseille, 20 mai. — Les affaires sont de plus en plus réduites pour les pommes de terre vieille de France et d'autre part, les offres sont abondantes. Nous avons assisté cette semaine à une baisse assez accentuée sans que pour cela nos acheteurs traitent. Les nouvelles sont offertes à des prix relativement avantageux. C'est ainsi que l'Espagne cotait hier la saucisse rouge 11,50 caf Marseille.

Nous pratiquons : Basses-Alpes jaunes princesses, 9,50; Beauvais, 9,50; de la Sarthe Vosgienne et Imperator, 7 fr.; Beauvais, 7 fr.; mélangés, 6,20; princesses, 8,50; Beauvais, 7,50; mélangés, 6,80; saucisse Creuse, 8 fr.; de l'Aude princesse, 8 fr.; mélangés, 7 fr.; early rose, 9 fr. aux 100 kilos en vrac sur gare de départ des régions indiquées.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre. Fourrages et Pailles.

CAROTTES-OIGNONS

Paris, 19 mai. — Les apports des maraichers sur le carreau des Halles continuèrent à augmenter; les apports de la banlieue sont d'une réelle importance mais les bottes de carottes, de navets et d'oignons ne peuvent intéresser le marché des légumes en gros.

Les oignons d'Égypte sont traités sur la base de 32 à 34 fr. les 100 kilos, rendus Paris, suivant choix.

LEGUMES SECS

Lyon, 21 mai. — On cote :

Articles des Landes. — haricots gros extra, genre Soissons, 72 fr.; plats extra, demi-Soissons, 70 fr.; gros ronds dits cocos, 71 fr.; lingots, 71 fr.; lentilles jaunes supérieures, 95 fr.; ordinaires, 85 fr.; mais jaunes, 27 fr.; blancs, 26 fr.; millets, 29 fr.; millades, 26 fr. les 100 kilos.

Articles de Marseille. — Haricots petits danube triés, 69 fr.; cagueux, 69 fr.; lingots, 71 fr.; pois chiches Malaga, 51 francs; Espagne extra gros, 61 fr.; gros Maroc triés, 50 fr.; petits Maroc triés, 46 fr.; décorqués Espagne, 65 francs; moyens décorqués, 60 fr.; gros cassés, 65 fr.; moyens, 60 fr. les 100 kilos.

Paris, 20 mai. — Marché nul. On cote nominativement.

Nous cotons : chevriers verts supérieurs, 75 fr.; dito ordinaires, 71 fr.; suisses blancs lingots N., 72 fr.; flagolet blancs N., 71 fr.; nains pays, 67 francs; suisses rouges, 68 fr.; plats du Midi, de 66 à 75 fr.; pois cassés Nord rares, de 95 à 125 fr.; pois cassés étrangers, 90 fr.; dito ronds N., de 62 à 65 francs; lentilles du Puy, 100 fr. Le tout aux 100 kilos.

PREMIERS, LEGUMES, FRUITS

Lyon, 20 mai. — On cote : artichauts Var, de 0,40 à 0,50; id. Cavaillon, de 1 à 1,50 la douzaine; asperges, 0,25, 0,30, 0,50 la botte; pois de la Drôme, Ardèche et Vaucluse, de 35 à 40 fr.; du Var, de 25 à 30 fr.; gourmands Ardèche, de 45 à 50 fr.; id. Bouches-du-Rhône et Vaucluse, de 35 à 40 fr.; haricots verts du Var, de 175 à 225 fr.; d'Afrique, de 80 à 90 fr.; Hollandais Bouches-du-Rhône, de 60 à 70 fr.; du Var, de 50 à 60 fr.; d'Espagne, de 40 à 45 fr.; early belle, 45 fr.; traisées bon état, de 100 à 150 fr.; irrégulières, 50, 75, 80 fr.; cerises du id., 50, 60, 90 fr.; abricots d'Espagne, de 100 à 125 fr. les 100 kilos. Carottes nouvelles du Centre, de 0,90 à 1,50 la douzaine.

Châteaurenard, 20 mai. — Gros bénéfice pour les producteurs de pommes de terre nouvelles, malgré le retard de cette récolte. Aujourd'hui, notre marché était abondamment approvisionné, et la baisse s'est accentuée. La pomme de terre longue Hollande cotée ces jours-ci de 55 à 65 fr., l'éarly rose, de 40 à 45 fr., est ce matin en baisse de 20 francs par 100 kilos; une heure après l'ouverture, tout est enlevé dans les prix de 30 à 35 fr. les 100 kilos.

Abondance aussi pour les pois qui sont cotés de 15 à 20 fr. le gourmand; 40 fr. le carobis; de 28 à 35 fr. celui à écosser. Pour le restant, on cote : épinards, 20 fr.; persil, 15 fr.; escargots, 20 fr.; laurier sauce, 10 fr. le tout aux 100 kilos.

Choux pointus, 0,30; artichauts, de 1,25 à 1,50; salades laitues, 0,45; romaines, 0,75; quelques lots extras se payent 1 fr. tout à la douzaine.

Aux en chaînes, de 16 à 19 fr.; poireaux, 1,85; oignons nouveaux en paquets, 0,75; radis, 0,50 les douze paquets.

Asperges blanches, de 0,35 à 0,40; violettes, 0,35; vertes, 0,30 la botte. Oranges, 6 fr.; citrons, 6 fr. le cent.

NOIX-CERNEAUX

Lyon, 21 mai. — Nous ne pouvons que confirmer les renseignements que nous avons donnés la semaine dernière. En effet, à l'heure actuelle, la demande pour les cerneaux est pour ainsi dire nulle et les cours sont plutôt nominaux. On cote cerneaux du Dauphiné, de 105 à 107 fr.; du Périgord, 105 francs les 100 kilos.

Angers (Maine-et-Loire), 1^{er} mai. — A la dernière foire, les quelques fabricants d'huile de noix qui n'ont pas fermé leurs usines, ne voulaient pas abonder le prix de 170 fr. pour les cerneaux. La culture peut leur fournir des noix dont le rendement en cerneaux abaissera le prix de revient. Mais la main-d'œuvre étant trop rare pour leur permettre de les transformer, ils achètent seulement quelques balles de cerneaux juste pour fabriquer l'indispensable.

Niort (Deux-Sèvres), 7 mai. — Beaucoup d'offres de noix. Les détenteurs ayant payé fort cher primitivement, ne veulent plus aujourd'hui se dessaisir sans bénéfice et le prix de 50 fr. qui leur était offert ne les intéresse pas.

Aujourd'hui, les détenteurs n'en trouvent pas plus de 26 fr. Ils préfèrent les garder encore quelques jours que de les abandonner à ce prix.

Poitiers (Vienne), 17 mai. — Les fabricants d'huile n'étaient pas acheteurs, au contraire ceux qui ont un stock de noix essayent de les vendre vers 50 fr. les 100 kilos.

Les négociants en noix qui en ont beaucoup ne consentent pas à vendre à ce prix. Pourtant les acheteurs pour l'exportation vont être obligés d'arrêter leur fabrication. Les mois chauds ne permettent pas les expéditions, cette marchandise est trop altérable.

On dit que les usines frigorifiques sont réquisitionnées. On ne peut plus y déposer de marchandise fabriquée.

La récolte de noix promet d'être abondante, les arbres sont très bien préparés.

Il reste peut-être encore au commerce et à la culture, la moitié de la dernière récolte.

CAFES

Le Havre, 20 mai. — Cafés (à terme). — On compte les 50 kilos : mai 1916, 48,25. Marché ferme. Disponible calme. Santos, 62,50.

CACAOS

Bordeaux, 19 mai. — On cote : Maragnan, de 111 à 119 fr.; Bahia préparé, de 104 à 114 fr.; Puerto-Cabello, de 109 à 104 fr.; Caraque courant, de 109 à 114 fr.; Guirita et Carupano, de 109 à 114 fr.; Acera, de 99 à 104 fr.; Macararibo, de 119 à 154 fr.; dito Arriba, de 114 à 124 fr.; Balao, de 114 à 119 fr.; Machala, de 114 à 119 fr.; Haiti, de 99 à 114 fr.; Trinidad, de 114 à 119 fr.; Ceylan, de 104 à 119 fr.; San-Thomé, de 109 à 119 fr.; Cuba, de 104 à 119 fr. les 50 kilos. Prix en baisse de 3 francs.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

Bourg, 19 mai. — Notre marché de ce jour a été assez bien approvisionné. Voici les cours :

Dindes... la pièce... Oies... Canards... Volailles suv. chx... Œufs ordinaires... Œufs de grains... Pigeons... Livres... Chevreaux... Grives... Beurre suv. qual... Œufs de vache... Fromages de chèvre... Bourgoin (Isère), 20 mai. — Marché assez bien approvisionné. Vente active. Prix ordinaires.

Dindes... la pièce... Dindonneaux... Oies... Canards... Volailles suv. chx... Œufs ordinaires... Œufs de grains... Chevreaux... Beurre suv. qual... Fromages de vache... Fromages de chèvre... Pommes de terre... les 100 kil.

HUILES

Paris, 20 mai. — Pas de cote pour l'huile de colza. L'huile de lin reste sans changement de 77,50 à 77,25 les 100 kilos en cuve à nu.

Stocks au 20 mai : huile de lin manque; huile de colza manque.

Marseille, 19 mai. — Huile de graines comestibles. — Huile d'arachide neutre de 90 à 91 fr.; Gambie, de 92 à 93 fr.; Rufisque, de 100 à 102 fr.; petite Rufisque, de 88 à 90 fr.; raffinée, de 94 à 97 fr.

Huile de sésame. — Bombay blanche, 100 francs.

Huile de graines à fabriquer. — Huile d'arachide, 86 fr., très ferme; huile de coprahs, 101 fr., très ferme.

PETROLE

Paris, 20 mai. — On tient à l'hectolitre nu par wagon complet, franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur :

Pétrole raffiné disponible, 29 fr.; pétrole blanc, 39 fr.; essence minérale raffinée, 47 fr.

Point de vue des affaires, la situation dans nos vignobles demeure sensiblement la même. Mais s'il y a de l'activité, et si les cours se maintiennent cela tient, pour la plus grande partie, aux achats faits pour notre armée.

Le commerce, lui, ne pourra pas aborder certains prix et, de plus il a toutes les peines du monde, une fois qu'il a acheté, à faire ses retiraisons : Wagons-réservoirs et fûts sont réquisitionnés par l'intendance.

Dans le rhodanais, le beau temps facilite les travaux agricoles, le peu de stock restant à la propriété sera vite écoulé par ce temps de chaleur, et si le ciel veut nous écouter, il peut nous envoyer pour 1915 qualité et quantité. Ce qui ne serait que justice, et la récolte, elle aussi, devrait être historique.

Montpellier, 17 mai. — On cote l'hectolitre nu à la propriété :

Vins rouges 1914, 8°, de 9 à 11 fr.; 9°, de 10 à 13 fr.; 10°, de 12 à 16 fr.; vins rosés, de 9 à 10°, de 12 à 16 fr.; vins blancs, de 9 à 11°, de 16 à 19 fr.

On cote l'hectolitre nu à la propriété :

BESTIAUX

ADJUDICATION DE VIANDE

COMMISSION DES ORDINAIRES

AVIS

Chalon-sur-Saône, 10 juin, dépôt du 56^e régiment d'infanterie, fourniture de viande fraîche, charcuterie, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1915; délai 2 juin.

Roanne (Loire), 15 juin, caserne Combes, à 9 heures du matin, le 98^e régiment d'infanterie achètera la viande fraîche, bœuf, vache, mouton, veau, porc, nécessaire pendant le deuxième semestre 1915, délai 4 juin.

Montélimar, 15 juin, à 14 heures, dépôt et détachements des 52^e, 252^e, 114^e régiments d'infanterie, fourniture pour une période de trois mois (1^{er} juillet au 30 septembre), de la viande fraîche de bœuf, mouton, porc, lard, saindoux, lapins; délai 10 juin.

Marseille, 16 juin, à 9 heures, caserne Saint-Charles, dépôt commun aux 14^e et 34^e et les unités pouvant y être éventuellement rattachées; 2^e détachements d'Aubagne et de Gemenos; 3^e détachements d'Égnières et de Sénas, pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 1915, fourniture de la viande fraîche; délai 9 juin.

Vente aux Enchères Publiques

Résultats

Lyon, 19 mai. — Aujourd'hui, l'administration de la guerre avait mis en adjudication, pour une durée de trois mois, une moyenne de 120 kilos de viande à provenir de bœufs, vaches ou moutons maigres.

A été déclaré adjudicataire, M. Biron, de Lyon-Croix-Rousses, à 1,25 le kilo.

Lyon, 19 mai. — Aujourd'hui, à deux heures, M. l'inspecteur des Domaines a fait vendre dans les bâtiments du service des subsistances, 92, avenue Félix-Paure, 10.000 quintaux de fumier, déposé au Grand-Camp. Ont été déclarés adjudicataires : MM. Sylvan, de Saint-Pierre-de-Chandieu, 600 qx, à 0,15 les 100 kilos; Minssioux, de Brignais, 500 qx, à 0,10; Dreyon, de Lyon-Vaise, 2.000 qx, à 0,10, et 7.000 qx à 0,05 les 100 kilos.

VENTE D'ABATS DE BŒUFS, VACHES MOUTONS

Lyon, 19 mai. — On été déclarés adjudicataires, Mme Benaud, de Lyon, à 11 fr. l'abat pour coq provenant du détail de la station magasin, et M. Dreyon, de Vaise, à 11 fr. pour le bétail de la station de Gorge-de-Loup.

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 17 MAI

Porcs. — Amenés : 1473; rev. : 200. — Bien que nous ayons eu 400 porcs de moins que lundi dernier, la vente a été assez laborieuse et les cours ont encore un peu faibli. On payait les premiers choix, de 0,65 à 0,67; les seconds, de 0,61 à 0,62; les troisièmes, de 0,55 à 0,58 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 18 MAI

Bœufs. — Amenés : 348; rev. : 0. — Il y a fort longtemps que nous n'avions pas eu un si petit marché. Le tableau enregistré 348 bœufs au lieu de 805 mardi dernier, soit la différence énorme de près de 500 têtes de moins. Avec cette pénurie de marchandise, les vendeurs ont fait les prix qu'ils ont voulu pour ainsi dire. Devant cette hausse excessive de 10 à 15 centimes par livre, les acheteurs étaient hésitants; et ne savaient que faire. Finalement, force leur a été de payer les prix demandés.

A quand s'arrêtera cette hausse qui ne peut être amenée que par les réquisitions militaires sur nos foires ou de quelques gros spéculateurs. On nous signalait ce matin que plusieurs négociants de Paris étaient à Lyon et achetaient ferme dans les écuries.

On payait les bournonnais, les limousins première qualité, de 1,30 à 1,40; deuxième qualité, de 1,15 à 1,30; bœufs divers, de 1,05 à 1,30 le demi-kilo poids mort.

Au poids vif, on cotait les bournonnais, les limousins première qualité, de 0,80 à 0,85; deuxième qualité, de 0,70 à 0,80; bœufs divers, de 0,65 à 0,80 le demi-kilo.

Veaux. — Amenés : 359; rev. : 0. — Comme pour les bœufs, arrivage tout à fait restreint, près de 300 têtes de moins que mardi dernier. Il va sans dire que les affaires ont été actives malgré la hausse pratiquée.

On payait les veaux extras de 0,80 à 0,83; les veaux première qualité, de 0,75 à 0,80; deuxième qualité, de 0,70 à 0,75 le demi-kilo.

Moutons. — Amenés : 449; rev. : 0. — Comme pour les autres marchés, peu d'apport sous le hall, nous avions à peu près une centaine de moutons africains. La vente s'est faite assez rapidement et aux prix que voici : moutons première qualité, de 1,25 à 1,30; deuxième qualité, de 1,10 à 1,15 le demi-kilo.

MARCHE DU JEUDI 20 MAI

Moutons. — Amenés : 548; rev. : 00. — Bien que nous ayons eu environ 270 moutons de plus que jeudi dernier, les transactions se sont faites facilement. On payait les premiers choix de 1,22 à 1,24; les seconds, de 1,15 à 1,17; les troisièmes, de 1,05 à 1,09 le demi-kilo.

MARCHE DU VENDREDI 21 MAI

Bœufs. — Amenés : 282; rev. : 0. — Encore aujourd'hui petit marché. Peu d'arrivages. Ce sont toujours les bournonnais, les limousins qui alimentent notre halle. Le manque de marchandise fait que la vente a été très active et les affaires se sont traitées rapidement au même cours que mardi dernier. Beaucoup de bouchers qui n'avaient pu s'approvisionner mardi dernier, se sont empressés ce matin d'acheter au prix demandé. A midi, nous n'avions plus aucune bête sous le hall.

On a vendu : moutons, 80, de 95 à 115 francs; veaux, 77, de 110 à 132 fr.; porcs, 81, de 112 à 130 fr.; cochons gras, 2, 103 fr.

Saint-Etienne, 14 mai. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 25, de 2,15 à 2,50; moutons, 673, de 2,10 à 2,55; agneaux, 19, de 2,10 à 2,55; chèvres, 17, de 0,50 à 0,60; veaux, 135, de 1,30 à 1,67.

Saint-Etienne, 12 mai. — On a vendu : porcs, 236, de 1,10 à 1,50 le kilo.

Saint-Etienne, 17 mai. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 25, de 2,20 à 2,55; moutons, 1253, de 2,10 à 2,60; agneaux, 56, de 2,10 à 2,60; chèvres, 11, 0,60; veaux, 158, de 1,30 à 1,68.

L'achat de Viandes Frigorifiées

Le ministre de l'agriculture, accompagné du contrôleur général Maclouère et du général Abaut, s'est rendu, le 19 mai, devant la commission de l'agriculture pour lui fournir des explications sur l'acquisition du bétail sur pied à l'étranger et de viandes frigorifiées, afin d'éviter des emprises trop considérables vation et le développement comptent parmi les conditions essentielles de la prospérité de notre agriculture.

La commission a favorablement accueilli les propositions qui lui ont été soumises, en insistant toutefois sur la nécessité d'acheter à l'étranger le bétail vivant sur pied, pour ménager les ressources du troupeau national pendant la période mai à septembre, durant laquelle il se trouve à l'échecage. Elle a désigné M. Dariac comme rapporteur du projet de loi autorisant l'acquisition de viandes frigorifiées.

La commission a également désigné M. Henri-Losnier, vice-président, pour diriger ses travaux en l'absence du président, M. Clémentel, retenu par la présidence de la commission du budget.

A la séance de la chambre du 20 mai M. Dariac, a déposé son rapport sur le projet de loi tendant à autoriser le ministre de la guerre à passer des marchés destinés à fournir à l'armée une quantité annuelle de 120.000 tonnes de viandes frigorifiées provenant de l'étranger ou des colonies. Ces viandes seraient transportées par pavillon français. Le ministre de la guerre pourrait rétroceder pour l'alimentation civile toute la quantité non employée à la nourriture des troupes.

La commission de l'agriculture a conclu à l'unanimité à l'adoption du projet. M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

On a vendu : moutons, 80, de 95 à 115 francs; veaux, 77, de 110 à 132 fr.; porcs, 81, de 112 à 130 fr.; cochons gras, 2, 103 fr.

Saint-Etienne, 14 mai. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 25, de 2,15 à 2,50; moutons, 673, de 2,10 à 2,55; agneaux, 19, de 2,10 à 2,55; chèvres, 17, de 0,50 à 0,60; veaux, 135, de 1,30 à 1,67.

Saint-Etienne, 12 mai. — On a vendu : porcs, 236, de 1,10 à 1,50 le kilo.

Saint-Etienne, 17 mai. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 25, de 2,20 à 2,55; moutons, 1253, de 2,10 à 2,60; agneaux, 56, de 2,10 à 2,60; chèvres, 11, 0,60; veaux, 158, de 1,30 à 1,68.

L'achat de Viandes Frigorifiées

Le ministre de l'agriculture, accompagné du contrôleur général Maclouère et du général Abaut, s'est rendu, le 19 mai, devant la commission de l'agriculture pour lui fournir des explications sur l'acquisition du bétail sur pied à l'étranger et de viandes frigorifiées, afin d'éviter des emprises trop considérables vation et le développement comptent parmi les conditions essentielles de la prospérité de notre agriculture.

La commission a favorablement accueilli les propositions qui lui ont été soumises, en insistant toutefois sur la nécessité d'acheter à l'étranger le bétail vivant sur pied, pour ménager les ressources du troupeau national pendant la période mai à septembre, durant laquelle il se trouve à l'échecage. Elle a désigné M. Dariac comme rapporteur du projet de loi autorisant l'acquisition de viandes frigorifiées.

La commission a également désigné M. Henri-Losnier, vice-président, pour diriger ses travaux en l'absence du président, M. Clémentel, retenu par la présidence de la commission du budget.

A la séance de la chambre du 20 mai M. Dariac, a déposé son rapport sur le projet de loi tendant à autoriser le ministre de la guerre à passer des marchés destinés à fournir à l'armée une quantité annuelle de 120.000 tonnes de viandes frigorifiées provenant de l'étranger ou des colonies. Ces viandes seraient transportées par pavillon français. Le ministre de la guerre pourrait rétroceder pour l'alimentation civile toute la quantité non employée à la nourriture des troupes.

La commission de l'agriculture a conclu à l'unanimité à l'adoption du projet. M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

M. Fernand David, ministre de l'agriculture, au nom du gouvernement a insisté pour l'adoption du projet qui présente, pour la conservation du cheptel national, un intérêt de premier ordre.

M. Dumessil, au nom de la commission du budget, a présenté un rapport dont les conclusions sont identiques.

On a vendu : moutons, 80, de 95 à 115 francs; veaux, 77, de 110 à 132 fr.; porcs, 81, de 112 à 130 fr.; cochons gras, 2, 103 fr.

Saint-Etienne, 14 mai. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 25, de 2,15 à 2,50; moutons, 673, de 2,10 à 2,55; agneaux, 19, de 2,10 à 2,55; chèvres, 17, de 0,50 à 0,60; veaux, 135, de 1,30 à 1,67.

Saint-Etienne, 12 mai. — On a vendu : porcs, 236, de 1,10 à 1,50 le kilo.

Saint-Etienne, 17 mai. — On a vendu : bœufs, vaches et taureaux, 25, de 2,20 à 2,55; moutons, 1253, de 2,10 à 2,60; agneaux, 56, de 2,10 à 2,60; chèvres, 11, 0,60; veaux, 158, de 1,30 à 1,68.

L'achat de Viandes Frigorifiées

Le ministre de l'agriculture, accompagné du contrôleur général Maclouère et du général Abaut, s'est rendu, le 19 mai, devant la commission de l'agriculture pour lui fournir des explications sur l'acquisition du bétail sur pied à l'étranger et de viandes frigorifiées, afin d'éviter des emprises trop considérables vation et le développement comptent parmi les conditions essentielles de la prospérité de notre agriculture.